

CALENDRIER UNIVERSITAIRE POUR L'ANNÉE 2022-2023

	ÉTÉ 2022	AUTOMNE 2022	HIVER 2023
Date d'ouverture des admissions	1 ^{er} octobre 2021	1 ^{er} octobre 2021	1 ^{er} mai 2022
Dates limites d'admission :	Admission en ligneAdmission par formulaire papier	Admission en ligneAdmission par formulaire papier	Admission en ligneAdmission par formulaire papier
1 ^{er} cycle : Programmes contingentés ¹ Programmes non contingentés	s. o. 1 ^{er} avril 2022	s. o. 15 avril 2022	s.o. 1 ^{er} décembre 2022
Cycles supérieurs :			
2 ^e cycle : Programmes contingentés ¹ Programmes non contingentés	1 ^{er} avril 2022 1 ^{er} avril 2022	s. o. s. o.	s. o. s. o.
3 ^e cycle :	1 ^{er} avril 2022	s. o.	s. o.
Candidats ayant un statut autre que canadien ou résident permanent canadien	s. o.	s. o.	s. o.
Début du trimestre ²	2 mai 2022 (lundi)	6 septembre 2022 (mardi)	9 janvier 2023 (lundi)
Journée d'accueil ³	s. o.	7 septembre 2022	s. o.
Date limite d'inscription ^{4,5} ►Réinscription sans frais de retard ⁶	6 mai 2022 s. o.	13 septembre 2022 9 août 2022	16 janvier 2023 12 décembre 2022
Date limite d'inscription pour les programmes contingentés (premier cycle et cycles supérieurs) ⁷ ►Étudiants admis avant la fin du mois de mai 2022 ►Étudiants admis après le 1 ^{er} juin 2022 ►Étudiants admis après le 1 ^{er} août 2022	s. o. s. o. s. o.	1 ^{er} juin 2022 1 ^{er} août 2022 13 septembre 2022	s. o. s. o. s. o.
Date limite de modification d'inscription : changement de groupe, abandon avec remboursement et ajout de cours ⁸ ►Cours à horaire condensé ►Cours à horaire régulier	6 mai 2022 9 mai 2022	s. o. 13 septembre 2022	s. o. 16 janvier 2023
Date limite d'abandon sans mention d'échec au relevé de notes ►Cours à horaire condensé ►Cours à horaire régulier	26 mai 2022 21 juin 2022	s. o. 26 octobre 2022	s. o. 27 février 2023
Journées institutionnelles de report d'examen	8-9 juillet 2022 (condensé) - 26-27 août 2022 (régulier)	13-14 janvier 2023	5-6 mai 2023
Cours intensif : aucun abandon sans mention d'échec n'est autorisé	s. o.	s. o.	s. o.
Remise des résultats :			
Des départements au registraire ►Cours à horaire condensé ►Cours à horaire régulier	5 juillet 2022 26 août 2022	s. o. 12 janvier 2023	s. o. 5 mai 2023
Du registraire aux étudiants ►Cours à horaire condensé ►Cours à horaire régulier	21 juillet 2022 12 septembre 2022	s. o. 19 janvier 2023	s. o. 23 mai 2023
Semaines d'études pour les cours à horaire régulier ⁹	20 juin au 24 juin 2022	10 octobre au 14 octobre 2022	6 au 10 mars 2023
Congés :			
Journée nationale des Patriotes	23 mai 2022		
Fête nationale du Québec	24 juin 2022		
Fête du Canada	1 ^{er} juillet 2022		
Fête du Travail		5 septembre 2022	
Action de grâces		10 octobre 2022	
Vendredi saint			7 avril 2023
Lundi de Pâques			10 avril 2023
Fin du trimestre ² :			
►Cours à horaire condensé	21 juin 2022 (mardi)	s. o.	s. o.
►Cours à horaire régulier	12 août 2022 (vendredi)	19 décembre 2022 (lundi)	21 avril 2023 (vendredi)

N.B. Ce calendrier peut être légèrement différent pour les programmes qui sont offerts conjointement avec d'autres constituantes de l'Université du Québec ou d'autres universités québécoises.

¹ Advenant que des places soient toujours disponibles à la date limite, des candidatures additionnelles seront considérées jusqu'à la date limite applicable pour les programmes non contingentés.

² Dans des cas exceptionnels, le doyen des études peut autoriser, pour une ou plusieurs activités d'enseignement, une date de début ou de fin de trimestre hors du calendrier universitaire.

³ Les activités se déroulant en matinée ou en après-midi ont une durée de 90 minutes de façon à permettre la tenue de rencontres d'accueil académique des étudiants.

⁴ Ces dates peuvent être modifiées sans avis.

⁵ Toute inscription doit avoir lieu au plus tard avant la deuxième séance de cours.

⁶ Des frais de retard de 50 \$ sont exigibles pour toute réinscription tardive.

⁷ Les places non comblées par les étudiants inscrits en date du 1^{er} juin seront offertes aux candidats sur la liste d'attente qui auront deux mois pour procéder à leur inscription.

⁸ Pour qu'il y ait remboursement pour un cours qui débute après cette date, l'abandon doit être fait avant le début du cours.

⁹ La semaine d'études est une semaine de formation universitaire pendant laquelle il n'y a pas d'activités d'enseignement.